

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation

### Licence Géographie et aménagement

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Société dans l'espace et dans le temps

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités : /

La licence *Géographie et aménagement* est une formation disciplinaire qui propose une acquisition progressive des connaissances permettant d'appréhender la complexité du monde actuel sous une forme systémique. Elle est enseignée sur le site de Pessac de l'Université Bordeaux Montaigne. Ce diplôme n'est pas co-habilité mais des collaborations (sous forme de parcours) existent avec les Départements d'Histoire et d'Aménagement, Tourisme et Urbanisme (de la même université) et avec l'Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géo-ressources et Ingénierie du développement Durable. A partir de la licence 2, la formation comporte cinq parcours : 1. AGAE - « Approches géographiques de l'aménagement et de l'environnement » ; 2. AGDT - « Approches géographiques du développement et des territoires » ; 3. EC - « Enseignement-concours » ; 4. IEGR - « Ingénierie, environnement et gestion des ressources » ; 5. AUDTD - « Aménagement, urbanisme et développement territorial durables » (qui dépend du département d'Aménagement). Les parcours 1 à 3, différenciés à chaque semestre à partir de la seconde année, partagent un important tronc commun.

## Avis du comité d'experts

La structure de la licence est clairement exposée, mais de manière concise. Les enseignements proposent l'éventail des connaissances fondamentales et méthodologiques dans le domaine mais le manque d'ouverture vers des disciplines connexes et un volume horaire global inférieur aux recommandations ministérielles sont à regretter.

Par la diversité de ses parcours, cette formation ouvre des perspectives certaines pour l'occupation d'emplois mais aussi pour la poursuite d'études en master. De ce point de vue, le cursus apparaît en adéquation avec ses objectifs. Cependant, le fait que les informations descriptives du parcours « Aménagement, urbanisme et développement territorial durables (AUDTD) » ne soient pas intégrées avec les autres, amoindrit la lisibilité de la structure de la formation et interroge sur la cohésion de l'ensemble.

La formation est clairement positionnée dans son environnement universitaire local, notamment par rapport aux collaborations avec d'autres départements de l'université Bordeaux Montaigne. Par contre le dossier n'est pas bien renseigné sur le positionnement de cette formation à l'échelle régionale (voire nationale) et la question de la spécificité éventuelle de cette offre de formation n'est pas abordée. Les liens avec différents laboratoires de recherche ou d'autres établissements sur le site de Bordeaux sont bien indiqués (UMR ADESS - Aménagement développement environnement santé et société ; UMR LAM Laboratoire des Afriques dans le Monde ; UMR GRETHA - Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée ; EA EEE-Europe Européanité Européanisation ; EA CERDARE -Centre d'Etude et de Recherche sur le Droit Administratif et la Réforme de l'Etat ; Institut Polytechnique de Bordeaux et Ecole Nationale supérieure en Environnement, Géo-ressources et Ingénierie du développement durable). Il aurait été intéressant de présenter ce même type d'information concernant l'intégration dans l'environnement socio-professionnel local où les seules références sont aux interventions de quelques vacataires extérieurs.

La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée en termes de statut des intervenants et de compétences ; et, très logiquement, pour les parcours ayant une orientation plus professionnelle, le nombre d'intervenants extérieurs venant du monde socio-économique est plus important. En ce qui concerne le pilotage, le dossier n'est pas très explicite. Il existe bien un responsable pédagogique pour le diplôme mais il n'est pas clair qu'il existe des responsables d'année ou de parcours ; et encore une fois il est dommage que le parcours AUDTD soit traité à part. Néanmoins, chaque parcours a des représentants étudiants qui rencontrent deux fois par an des responsables pédagogiques de la formation.

Le nombre d'étudiants inscrit dans la mention reste élevé même si une baisse importante existe depuis 2011-2012 (de 684 à 487 étudiants sur les trois années renseignées). Ceci s'explique en partie par la fin d'une convention avec le

Centre universitaire de Mayotte, mais les motifs de son non-renouvellement ne sont pas exposés. En outre le nombre d'étudiants en parcours AUDTD est aussi en diminution. Les taux de réussite sont assez variables par année ; en première année il est faible (autour de 50 %), suggérant le besoin de mise en place de dispositifs d'aide à la réussite. Par contre, pour les années suivantes les taux s'améliorent et sont compris dans une fourchette de 77 % à 82 %. Peu d'informations sont fournies sur les origines des étudiants et sur leur parcours après la licence même si la majorité semble poursuivre en master.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est bien présente dans la formation et ceci est bien indiqué dans le dossier. La grande majorité des enseignants-chercheurs font partie de trois laboratoires, mais la formation s'appuie essentiellement sur les membres de l'UMR ADESS - Aménagement Développement Environnement Santé et Société. Les étudiants effectuent des travaux en lien avec des programmes de recherche d'ADESS (enquête, projet tutoré) et ils sont également associés au festival « Géocinéma » organisé par la composante Sciences des Territoires et de la Communication.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation des étudiants est assurée en partie sur les trois années de la licence dans le cadre des UE de Projet Professionnel de l'Etudiant. Il existe une bonne progressivité dans l'introduction des idées sur les carrières futures. Le parcours AUDTD se différencie par une certification APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme) et il mise sur une pré-professionnalisation par les enseignements assurés par des professionnels. Globalement la prise en compte de cette dimension de la pédagogie est satisfaisante.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un enseignement par des projets ne semble pas être bien intégré dans la formation et cette approche pourrait être renforcée. Les stages ne sont pas obligatoires mais sont encouragés dans le cadre de certains parcours. Ils prennent une forme très atténuée (lettre de commande dont l'objectif est de dresser un diagnostic territorial avec des journées de terrain et restitution aux acteurs locaux). Les stages sont accompagnés par les services centraux de l'université.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation présente une assez bonne ouverture internationale. Des conventions existent avec de nombreux pays européens et avec l'Amérique du Nord sans toujours suffisamment de précisions sur les universités concernées. Les échanges d'étudiants (en nombre assez limité) sont plus ou moins équilibrés mais rien n'est indiqué pour les échanges des enseignants. Une politique internationale n'est pas affichée pour cette licence.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'information sur le recrutement et les passerelles n'est pas fournie sauf pour le parcours AUDTD. L'aide à la réussite repose sur plusieurs actions dont notamment la mise en place en première année de groupes de TD à effectif réduit et l'introduction du système d'évaluation « contrôle intégral renforcé ». Néanmoins l'aide à la réussite mériterait d'être renforcée par des tutorats d'étudiants et par des entretiens bilans avec les étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignements sont variées mais l'information est lacunaire sur cette question. Les étudiants bénéficient de plusieurs dispositifs particuliers tels que la certification C2i proposée à distance ou la prise en compte de situations spécifiques mais dans certains cas (par exemple le handicap) l'information semble circuler difficilement entre les services centraux et la composante. Malgré une politique volontariste de l'établissement en termes de langue, il semble que les moyens matériels soient insuffisants. Le numérique est très bien intégré à la formation.</p>

Evaluation des étudiants	Globalement le système d'évaluation apparaît correct mais le nombre de contrôles semble insuffisant et le nombre d'épreuves n'est pas toujours proportionnel au poids en ECTS de l'UE. En outre, l'information sur les modalités de réunion des jurys d'examen n'est pas fournie. Par contre, de manière judicieuse, la formation a mis en place depuis la rentrée 2011 un contrôle continu renforcé.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de suivi spécifique à l'échelle de la formation mais un dispositif universitaire de mise en place d'un portefeuille d'expériences et de compétences est en cours. L'Université délivre une annexe descriptive au diplôme (ADD) mais l'exemple fourni ne mentionne pas le parcours AUDTD.
Suivi des diplômés	Les documents ne donnent aucune information sur un éventuel suivi des étudiants réalisé par la composante STC, sauf pour le parcours AUDTD qui est effectué sous la forme d'un annuaire des anciens. Il n'existe pas non plus d'informations précises sur le devenir des étudiants sauf le constat que 80 % des diplômés passe en master ou, pour quelques-uns, dans les écoles spécialisées ; pour les autres le dossier n'est pas renseigné.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Globalement, la formation n'a pas de Conseil de perfectionnement mais le parcours AUDTD, en lien avec le Master <i>Urbanisme et aménagement durable</i> partage un conseil de ce type ce qui devrait permettre d'améliorer le fonctionnement de ce parcours. La formation fait l'objet de discussions en réunion de département mais il n'existe pas de structure de rencontre de l'ensemble des acteurs du diplôme, y compris les étudiants, les enseignants-chercheurs et les intervenants extérieurs. Une procédure claire et consensuelle d'autoévaluation n'est pas existante actuellement sauf par l'intermédiaire des informations orales et écrites transmises par les étudiants référents.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- La formation est de bonne qualité fondée sur un contenu conceptuel cohérent et progressif.
- L'offre de plusieurs parcours à partir de la deuxième année de licence permet la préparation de concours et la poursuite d'études notamment en master.
- Les TICE et notamment les outils méthodologiques de base employés par les géographes sont bien intégrés dans les enseignements.

### Points faibles :

- Le pilotage de l'ensemble des parcours manque de cohérence avec deux parcours largement autonomes ; il n'existe pas d'ouverture vers des disciplines connexes telles que la sociologie ou l'économie.
- D'une manière générale la formation manque de moyens (matériel, personnel, volume horaire et taille trop importante des groupes de TD)
- L'aide à la réussite apparaît insuffisante, notamment par rapport à un taux d'échec assez élevé en L1.
- Il s'agit d'un dossier dont de nombreux points sont insuffisamment décrits.

## Conclusions :

La licence *Géographie* est bien structurée, cohérente et progressive dans son évolution mais le dossier est trop peu étoffé et la formation aurait pu être valorisée davantage. Il s'agit néanmoins d'une formation disciplinaire solide avec une diversité de parcours présentant un large éventail de compétences et offrant ainsi de réelles possibilités de poursuite d'étude ou de préparation de concours. Elle souffre cependant de l'absence d'un pilotage d'ensemble cohérent avec des équipes pédagogiques très différentes au sein de la mention. Une plus grande cohérence devrait améliorer le fonctionnement et la visibilité du diplôme.

# Observations de l'établissement

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

Mention : S3LI160010487 : Géographie et Aménagement

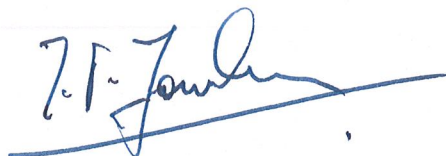
## OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Responsable de mention : Madame Marina DUFEAL

- **je n'ai pas compris l'évaluation critique portée sur la gouvernance**....il me semble que cela a été précisé dans le texte, j'étais responsable de cette Licence Géographie et Aménagement et compte tenu du parcours géré par le IATU uniquement en 3e année et à capacité limitée, donc par un département qui n'est pas celui qui porte l'essentiel de la formation (en volume) le département de Géographie Science de l'espace et des territoires, j'ai tenu à ce que le responsable de ce parcours ait son mot à dire dans le bilan.... plus globalement je me pose la question sur ce qui apparaît comme un point faible, la non démultiplication des responsabilités (L1, L2, L3 voire parcours)...c'est au contraire un point fort d'avoir une personne centrale au sein d'un département qui met en place des **assemblées de travail tous les mois (ce point n'a pas été relevé ce qui me paraît regrettable car cela participe de la vitalité d'une équipe)**...

- **les observations portent fort peu sur ce qui constitue une innovation dans cette maquette "le contrôle continu renforcé"** (à peine évoqué) alors que cela a nécessité un accompagnement pédagogique exceptionnel, accompagnement qui s'est traduit par le mise en place **de groupes sur le Bv avec des dépôts gratuits à tous** de cours magistraux, de TD ce qui n'est pas le cas à ma connaissance le cas de la FAD (ceci est totalement absent de la synthèse alors que cela été précisé dans mon bilan)

- **je m'étonne des "chiffres" remontés sur la réussite en L1 50%** plus exactement sur leur calcul car ils sont établis au regard du nombre d'inscrits cela n'a aucun sens dans une formation en contrôle continu renforcé, mais doit bien être calculé au regard de ceux qui passent les écrits (DS dans nos MCC), **c'est une Licence qui a au contraire de bons taux de réussite** (marque des modalités d'évaluation, de l'investissement des étudiants, et de l'implication de l'équipe) au regard des autres formations, et un excellent taux de présence en 2e et 3e année (ce qui était dans le bilan et ne remonte pas dans cette lecture synthétique).



Jean-Paul Jourdan  
Président de l'Université Bordeaux Montaigne